

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
31/01/2019

Dossier complet le :
31/01/2019

N° d'enregistrement :
F09319P0026

1. Intitulé du projet

Projet d'extension du camping Huttoxia Fontvieille sur la commune de Fontvieille

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

HUTTOPIA FONTVIEILLE OP

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Bossanne Philippe, Président du Conseil d'administration

RCS / SIRET

8 4 1 | 2 8 0 | 6 2 1 | 0 0 0 1 9

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
42. Terrains de camping et caravanage	a) Terrains de camping et de caravanage permettant l'accueil de 7 à 200 emplacements de tentes, caravanes, résidences mobiles de loisirs ou d'habitations légères de loisirs

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet a fait l'objet d'un premier dépôt le 10/09/2018. Le dossier a été annulé afin de compléter le volet paysager.

Le projet est de réaliser, sur une parcelle attenante au camping existant, des aménagements légers afin d'accueillir 22 nouveaux emplacements pour atteindre une capacité d'accueil de 170 emplacements.

Le projet prévoit 40 installations : 30 tentes et 10 roulettes. Sur ces 40 installations 18 sont délocalisés ce qui permet de dédensifier le camping existant.

Au total 22 nouveaux emplacement seront créés (40 emplacements dont 18 délocalisés).

4.2 Objectifs du projet

Huttopia est spécialisé dans le développement d'hébergements situés en milieux naturels sensibles. Elle s'attache à valoriser les qualités naturelles des sites exploités, pour faire découvrir aux clients la nature environnante. Pour optimiser l'offre actuelle et répondre au cahier des charges d'un camping nature Huttopia, le réaménagement du camping de Fontvieille est nécessaire pour maintenir la capacité d'accueil souhaitée - 170 emplacements (soit 22 emplacements supplémentaires qu'actuellement).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste à :

- Créer 22 nouveaux emplacements (tentes et roulottes)
- relocalisation de 18 emplacements afin de dédensifier le camping existant
- Création d'une piste DFCI (non goudronnés)
- Création de sentiers piétons (non goudronnés)
- Aucun défrichage n'est prévu

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La zone de projet est en continuité du camping existant . Dans sa phase d'exploitation, l'utilisation ne sera pas différente de celle du camping déjà existant.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nombre d'emplacements supplémentaires	22
Surface de l'extension	2,68 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue Michelet
13990 Fontvieille

Parcelles cadastrales:
AC 122 Michelet

Coordonnées géographiques¹

Long. 47° 17' 73" _ Lat. 43° 72' 42" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II : n°930012400 « Chaîne des Alpilles »
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional "Les Alpilles"
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet est comprise dans le périmètre de protection du monument historique de "Moulins de Rome et d'Alphonse Daudet" (situé à 450 mètres). Cependant les deux sites sont séparés par un boisement empêchant toute co-visibilité. Il n'y aura donc aucun effet sur le monument historique.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune ne dispose pas d'un PPRn, elle dispose cependant d'un Document d'Informations Communal sur les risques Majeurs. Il recense sur la commune de Fontvieille : - Risque de feux de forêts - Risque d'inondation - Risque sismique - Risque de mouvement de terrain La gestion du risque incendie a été prise en compte par plan de composition incendie
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le site Natura 2000 ZPS n°FR9312013 "les Alpilles". Il se trouve à 2 km de la ZSC n°FR9301594 "Les Alpilles" et de la ZSC n°FR9301596 "Marais de la Vallée des Baux et Marais d'Arles".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer une modification d'habitat. Aucun défrichement n'est prévu. Au vu de la faible surface des travaux et le caractère démontable des aménagements, les effets sur les habitats sont considérés comme faibles. Les habitats sensibles (pelouses sèches) ont été évités. Les travaux seront réalisés hors période de reproduction des espèces potentiellement présentes sur la zone pour éviter le dérangement d'espèce en période sensible. L'éclairage sera adapté pour réduire les pollutions lumineuses et des nichoirs seront installés. Ce point est détaillé dans la note complémentaire.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une Évaluation d'Incidence Simplifiée a été réalisée dans le cadre du projet concluant que le projet d'extension n'induit pas d'incidence notable sur les trois sites Natura 2000 à proximité du projet. Ce point est détaillé dans la note complémentaire.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce point est détaillé la note complémentaire.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par des risques moyen de feu de forêt. Un plan de composition incendie a été réalisé dans le cadre du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement le camping est soumis à des déplacements de touristes lors de la saison d'ouverture. La situation après projet sera conservée avec une légère augmentation de la fréquentation , un des objectifs fonctionnel du projet.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En période de travaux, du bruit pourra être causé par les engins de chantier en journée aux horaires prévues par la réglementation sanitaire. En période d'exploitation, le niveau sonore ne devrait pas être grandement différent de l'actuel du fait de l'activité du camping déjà existant.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En période de chantier, le passage des engins pourra engendrer de légères vibrations. Les effets sont négligeables au regard du projet.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des bornes lumineuses seront utilisées en période d'exploitation afin de baliser les chemins d'accès aux logements. Elles seront équipées de réflecteur afin que les émissions lumineuses soient dirigées au sol et ne dérangent pas la faune sauvage nocturne.</p> <p>La pollution lumineuse sera faible à négligeable.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le raccordement des effluents au réseau communal est prévu.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est concerné par la "Directive paysage Alpilles". Toutes les constructions nouvelles sont interdites. Cependant le projet s'appuie sur des installations de type démontables, qui ne sont pas considérées comme des constructions. Un concertation avec le Parc des Alpilles a été effectuée ainsi qu'une étude paysagère. Les préconisations émises dans l'étude paysagère ont été prises en compte et le projet a évolué en ce sens. Le projet est donc compatible avec la DPA et respecte les secteurs à enjeux naturalistes et paysagers.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Mesure d'évitement :

- Adaptation du projet en fonction d'habitats sensibles
- Adaptation du calendrier de chantier

Mesure de réduction :

- Réduction de la pollution lumineuse
- Mise en place de nichoirs

Mesure d'accompagnement :

- Prise en compte du paysage

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les enjeux et les impacts sont donc précisés et des mesures seront mises en place pour éviter les impacts du projet. Le projet a été dans un premier temps modifié en fonction des habitats sensibles de la zone (pelouses sèches, habitats prioritaires) et des enjeux paysagers. Les travaux seront effectués à l'automne et à l'hiver afin d'éviter tout dérangement d'espèces potentiellement nicheuses sur la zone d'étude. De plus, l'éclairage sera adapté pour réduire les pollutions lumineuses et des nichoirs seront installés. De plus, le site étant concerné par des paysages remarquables de la directives paysagers des Alpilles, une mesure d'accompagnement a été réalisée avec des préconisations sur le type de plantations et des essences utilisées.

Ainsi, une étude d'impact pour ce projet ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Saint-Genis-les -Ollières

le,

31/01/2019

Signature


Signature ci-dessus